

Grenoble, le 28 juillet 2015

# Communiqué de presse

## CAMPAGNE DE VIGILANCE FACE A LA RAGE

**La rage tue encore une personne toutes les dix minutes dans le monde.**

---

La France est régulièrement confrontée à des cas de rage canine (comme récemment dans la Loire), liés à des importations illégales d'animaux de compagnie en provenance de pays à risque où la maladie est endémique (pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Amérique du Nord) alors que la France est indemne de rage depuis 2001.

Si vous devez voyager avec votre animal de compagnie, il convient de prendre contact 4 mois avant votre départ avec votre vétérinaire ou avec la direction départementale de la protection des populations.

Lors d'un séjour à l'étranger, il est fortement recommandé de ne pas toucher d'animal errant et de ne pas ramener d'animal d'un pays à risque. Cet animal peut être infecté et peut contaminer son entourage.

En cas d'achat d'un carnivore domestique dans un pays étranger, il est indispensable de vérifier que celui-ci est identifié par puce électronique, possède un passeport et est vacciné valablement contre la rage. Un titrage sérique est obligatoire pour certains pays tiers.

Il faut impérativement présenter son animal de compagnie aux autorités douanières et prendre rendez vous chez votre vétérinaire dès le retour en France. Les vétérinaires sont en première ligne pour détecter des cas de rage et accompagner les propriétaires d'animaux en matière de prévention.

### **Pour en savoir plus et pour télécharger les visuels de la campagne :**

<http://agriculture.gouv.fr/node/64777>

<http://agriculture.gouv.fr/telecharger/73311?token=2735dfac2b080893f51c06d8913f4384>

<http://agriculture.gouv.fr/telecharger/73296?token=38808d0c7f7e3c5d4cedb58ce5ef3d18>

[http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/affiche-rage\\_0.jpg](http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/affiche-rage_0.jpg)

### **Contact:**

DDPP de l'Isère :  
22, avenue Doyen Louis Weil – CS 6  
38 028 Grenoble Cedex1  
Téléphone : 04 56 59 49  
Courriel : [ddpp@isere.gouv.fr](mailto:ddpp@isere.gouv.fr)

### **Contact presse :**

Service communication de la Préfecture  
Téléphone : 04 76 60 48 05  
[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr) -



@Préfet38